



STEVEN GUILBEAULT

Député Laurier-Sainte-Marie



steven.guilbeault



@s_guilbeault



(O) stevenguilbeault

Printemps 2022

UN MESSAGE DE VOTRE DÉPUTÉ

Chers résidents de Laurier-Sainte-Marie,

La science est depuis longtemps claire quant à la cause des changements climatiques. C'est la pollution carbone. La grande majorité des gouvernements et des citoyens de partout reconnaissent la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), et la nécessité de le faire rapidement.

Voici pourquoi le Plan de réduction des émissions du Canada que j'ai déposé le 29 mars dernier est essentiel. Cette feuille de route présente comment notre pays s'y prendra pour réduire ses GES de 40 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030 et atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

Elle met en évidence les possibilités d'innovation et d'investissement qui permettront de réaliser les réductions requises dans l'ensemble de l'économie, secteur par secteur. Elle est le fruit d'un imposant travail de collaboration avec plusieurs de mes collègues dont les ministères ont un rôle clé à jouer.

Le plan présente les mesures que nous prendrons pour réduire les émissions causées par les combustibles fossiles – non seulement en réduisant leur utilisation, mais aussi en veillant à ce que ceux que nous produisons aient la plus faible intensité d'émissions au monde. Deux secteurs en particulier, le secteur du pétrole et du gaz et le secteur du transport, produisent plus de la moitié des émissions du Canada.

Notre plan est ambitieux, mais il est également réaliste.

Une grande évolution de notre économie et de notre société est en cours. Le Canada a maintenant le choix d'être à la tête du peloton ou de rester à la traîne. Ce n'est pas un choix. À titre de militant pour l'environnement depuis toujours, et maintenant de ministre de l'Environnement et du Changement climatique, je continuerai de tout mettre en œuvre pour que nous soyons à la hauteur du défi qui est devant nous.

N'hésitez pas à contacter mon bureau si vous avez des questions. Mon équipe et moi sommes là pour vous.

Sincèrement.

Steven Guilbeault

Député de Laurier-Sainte-Marie Ministre de l'Environnement et du Changement climatique

COORDONNÉES

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION 800, De Maisonneuve est, #1010 Montréal (Québec) H2L 4L8 Tél. 514-522-1339



steven.guilbeault@parl.gc.ca



stevenguilbeault.libparl.ca/

Services offerts par mon bureau:

- Mesures d'aide COVID-19
- Assurance-emploi
- Régime de pensions du Canada
- Sécurité de la vieillesse
- Supplément de revenu garanti
- Agence du revenu du Canada
- Citoyenneté et immigration
- Passeport Canada
- Anciens combattants
- Prêts d'études canadiens
- Financement pour les organismes
- Sociétés d'État fédérales
- Acquisition de drapeaux et d'épinglettes du Canada



Imprimé sur du papier 100 % recyclé canadien

Le Plan de réduction des émissions pour 2030 tient compte des suggestions de plus de 30 000 Canadiens, des provinces et des territoires, de nos partenaires autochtones, de l'industrie, de la société civile et du Groupe consultatif pour la carboneutralité. Notre gouvernement continuera de travailler avec tous les Canadiens pour élaborer les nouvelles politiques et initiatives annoncées et les mettre en œuvre. Vers la fin de 2023, le gouvernement publiera une mise à jour sur les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs de réduction des émissions.

LE PLAN DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS POUR 2030 : PROCHAINES ÉTAPES POUR UN AIR PUR ET UNE ÉCONOMIE FORTE, QUI PRÉVOIT DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS DE L'ORDRE DE 9,1 MILLIARDS DE DOLLARS, A LES OBJECTIFS SUIVANTS :

Faciliter la transition des Canadiens vers les véhicules électriques

Les transports représentent un quart de nos émissions. C'est pourquoi nous investissons plus de 2,9 milliards de dollars dans l'infrastructure de recharge, fournissons un soutien financier pour rendre plus abordable l'achat de véhicules zéro émission, soutenons des projets de transport propre pour les véhicules moyens et lourds, et élaborons des exigences réglementaires pour la vente afin que, d'ici 2035, la totalité des nouveaux véhicules de tourisme vendus au Canada soit des véhicules zéro émission. Ces exigences sont assorties d'objectifs de vente provisoires d'au moins 20 % d'ici 2026 et d'au moins 60 % d'ici 2030.

Écologiser les maisons et les bâtiments du Canada

Grâce à un investissement d'environ 1 milliard de dollars, nous allons élaborer un plan national de construction de bâtiments à consommation énergétique nette zéro d'ici 2050, soit la Stratégie canadienne pour les bâtiments durables, travailler avec les provinces, les territoires et d'autres partenaires pour favoriser l'adoption des codes du bâtiment les plus rigoureux, mettre à l'essai des projets communautaires de remise à niveau et faciliter d'importantes améliorations au rendement énergétique des grands bâtiments.

Aider les industries à adopter des technologies propres et à faire la transition vers la carboneutralité

Nous réalisons des investissements sans précédent pour permettre aux industries d'être écologiques et compétitives, et nous mettons en place des mesures incitatives plus importantes pour les technologies et les carburants propres, notamment pour la capture, l'utilisation et le stockage du carbone.

Rendre le réseau électrique canadien encore plus propre

Nous élaborerons une norme réglementée pour l'électricité propre, nous effectuerons des investissements supplémentaires d'environ 850 millions de dollars dans des projets d'énergie propre, comme l'énergie éolienne et solaire, et nous travaillerons avec les provinces et les territoires, des intervenants et nos partenaires autochtones pour faire en sorte que le réseau électrique du Canada n'émette aucune émission nette d'ici 2035, tout en continuant de nous assurer que les Canadiens et les entreprises ont accès à une électricité fiable et abordable.

Réduire les émissions du secteur pétrolier et gazier

Nous élaborerons une approche visant à plafonner les émissions du secteur pétrolier et gazier afin d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050, de réduire les émissions de méthane du secteur pétrolier et gazier d'au moins 75 % d'ici 2030 et de créer de bons emplois. Selon le Plan, le secteur pétrolier et gazier contribuerait à une réduction de 42 % par rapport aux niveaux de 2019.

Aider les agriculteurs à bâtir un avenir propre et prospère

Nous fournissons aux agriculteurs un soutien financier d'environ 1 milliard de dollars pour qu'ils puissent mettre en œuvre des programmes nouveaux et élargis qui les aideront à élaborer et à adopter des pratiques durables, des technologies écoénergétiques et des solutions comme le captage du carbone dans l'air

Pour consulter le plan :

www.canada.ca/plan-reduction-emissions

LA TARIFICATION DU CARBONE

La tarification du carbone, que nous avons instaurée en 2019, demeure un outil important qui nous aide à obtenir les réductions dont nous avons besoin. Il est beaucoup plus difficile de réduire la pollution si l'on ne fait pas payer les pollueurs. La tarification du carbone crée un incitatif à polluer moins, à préserver l'énergie et à investir dans des solutions à faibles émissions de carbone, telles que les technologies propres. Le Canada est reconnu pour son système de tarification de la pollution de renommée mondiale. Notre approche donne à chaque province la flexibilité de concevoir le système qui lui convient le mieux, tout en veillant à ce que chaque province respecte le même niveau d'exigence élevé.

<u>Donner aux communautés les moyens de lutter contre les changements climatiques</u>

Nous investissons 2,2 milliards de dollars dans l'élargissement du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone afin de soutenir des projets menés par des gouvernements, des écoles, des organismes à but non lucratif, des peuples autochtones et d'autres intervenants, et des sommes qui permettront de réduire la pollution et de créer des emplois dans les communautés de tout le pays.

Se servir du pouvoir de la nature pour lutter contre les changements climatiques

Nous effectuerons un investissement additionnel de 780 millions de dollars pour aider les océans, les zones humides, les tourbières, les prairies et les terres agricoles du Canada à capter et à stocker le carbone, et pour explorer le potentiel des technologies à émissions négatives dans le secteur forestier.

La nature est essentielle aux efforts du Canada pour lutter contre le changement climatique et protéger la biodiversité et les espèces en péril. Par exemple, les milieux humides résilients sont très importants pour les oiseaux migrateurs, les espèces en péril et d'autres espèces sauvages. Ils aident également à gérer les inondations et à prévenir l'érosion du littoral et les dommages causés par la montée des eaux.

Pour protéger les endroits que nous aimons, nous avons investi 2,3 milliards de dollars supplémentaires sur cinq ans pour atteindre notre objectif de conservation de 25 % de nos terres et de nos océans d'ici 2025. Ensemble, nous contribuons à la protection des espèces en péril, à la conservation des terres et des eaux et à la surveillance du changement climatique, en nous appuyant sur le savoir autochtone et la science.

Nous avons récemment annoncé le lancement du Programme national des corridors écologiques. Grâce à un investissement de 60,6 millions de dollars sur cinq ans, ce programme dirigé par Parcs Canada soutiendra d'autres administrations et organisations et leur permettra d'établir de meilleures connexions écologiques entre les aires protégées et de conservation.

